

dont le poids réglementaire fixé dans la section 1 ci-dessus, après la cuisson, sera excédé de plus de deux onces.

Sect. 1f.—Le présent règlement fera partie du règlement No 299, tant pour la clause pénale que pour toutes autres fins que de droit.

Sect. 1g.—L'intitulé du règlement No 299 est amendé en ajoutant, après le mot "FABRICATION," les mots "Le POIDS."

statutory weight of which as fixed in the above section 1, after baking, shall be exceeded by more than 2 ounces.

Sect. 1f.—This by-law shall form part of by-law No 299 as regards the penal clause and to all other intents and purposes.

Sect. 1g.—The title of by-law No 299 is amended by adding therein, after the word "MANUFACTURE," the word "WEIGHT."

DELIBERATIONS

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 13 décembre, 1910, a. m.

Sont présents: M. M. Wanklyn, président, Ainey, Dupuis, Lachapelle.

1.—Le Trésorier de la Cité soumet l'état de la caisse au 1er décembre 1910.

Déposé aux archives.

2.—M. le Contrôleur et Auditeur de la Cité transmet un estimation du revenu de la Cité pour l'année 1911, conformément à la section 335 de la charte, savoir:

Taxe foncière, rôle de 1910.....	\$4,296,303
Taxe de l'eau.....	838,011
Taxe d'affaire	612,888
Total.....	\$5,747,202

Autres revenus	\$1,167,955
Estimé pour décembre.....	90,127
	1,258,082
Total.....	\$7,005,284

Déposé sur le Bureau.

3.—Une délégation des membres du Royal Institute, pour la suppression de la tuberculose, se présente devant le Bureau.

Le Colonel Burland, Président, Doctor Roddick, C. M. Holt, Doctor Harding, W. R. Archer, C. Holden et docteur Adami.

Le docteur Adami soumet que la Cité devrait travailler avec l'Institut, pour les internements qui se font à l'Hospice des Incurables. L'Institut étant bien préparé pour examiner les cas et faire rapport, il demande aussi une subvention annuelle de \$5,000.00.

Un rapport sur le travail de l'Institut est déposé sur le bureau.

Après avoir entendu les explications de MM. les délégués, M. le Président déclare que les moyens à la disposition de la Cité sont très restreints et que le Bureau s'associe de tout coeur à l'oeuvre entreprise par l'Institut et informe les délégués que le Bureau fera tout en son pouvoir pour l'aider et en réponse à la première demande, au sujet de l'examen des cas de tuberculose et d'internement, M. le Commissaire Lachapelle suggère aux délégués de s'entendre avec le Chef du département de l'Assistance Municipale à cette fin.

Et la délégation se retire.

4.—L'Echevin Judge se présente devant le Bureau et réclame pour le quartier Saint Paul que l'enlèvement de la neige des trottoirs soit fait comme par le passé, déclarant qu'avant son annexion, le Conseil s'était muni d'appareils pour faire ce travail et que ces appareils sont maintenant dispersés dans la Cité. M. le Commissaire Lachapelle informe le requérant que malgré tout le bon vouloir du Bureau, la Cité est forcée de s'en tenir au règlement actuel

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 13th Dec., 1910.
(Morning sitting).

Present: Messrs. Wanklyn, in the Chair, Ainey, Dupuis and Lachapelle.

1.—The City Treasurer submitted cash statement, under date of 1st Dec. 1910.

Filed of record.

2.—The City Comptroller and Auditor transmitted an estimate of the City's revenue for the year 1911, in compliance with Sect. 335 of the Charter, to wit:—

Assessments, roll of 1910.....	\$4,296,303
Water rate.....	838,011
Business tax.....	612,888
	\$5,747,202

Other sources of revenue.....	\$1,167,955
Estimate for December.....	90,127
	1,258,082
Total.....	\$7,005,284

Laid on the table.

3.—A delegation of the members of the Royal Institute for the prevention of tuberculosis, composed of

Colonel Burland, the president, Dr. Roddick, Mr. C. M. Holt, Dr. Harding, Mr. W. R. Archer, Mr. C. Holden and Dr. Adami, appeared before the Board.

Dr. Adami submitted that the City should co-operate with the Institute as regards the commitments to the Hospital for incurables, the Institute being quite prepared to examine the different cases and report. He also applied for an annual grant of \$5,000.

A report on the work of the Institute was laid on the table.

After hearing the explanations of the delegates, the Chairman declared that the means at the disposal of the City were very limited and that the Board highly appreciated the work carried on by the Institute and informed the delegates that the Board would do their utmost to aid them, and as regards the examination of cases of tuberculosis and commitments, Mr. Commissioner Lachapelle advised the delegates to confer in this connection with the head of the Municipal Assistance Dept.

And the delegation withdrew.

4.—Ald. Judge appeared before the Board and asked that the snow be removed from the sidewalks, in St Paul ward, as in the past. He stated that previous to the annexation of said ward the Council had purchased implements for such work and that the same are now scattered throughout the City. Mr. Commissioner Lachapelle informed Ald. Judge that in spite of all the good will of the Board, the City is compelled to abide with the by-law now in force, which enacts